

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 9 SEPTEMBRE 2020

L'Assemblée Générale ordinaire s'est tenue le mercredi 9 septembre 2020 dans la salle Georges Brassens. Après émargement des membres présents et représentés et présentation de l'Ordre du jour, le président, Frédéric Pelhate, ouvre la séance à 19h10 et accueille les participants.

I) Présentation des rapports et des comptes 2019

1) Rapport moral du président Frédéric Pelhate

En préalable, plus qu'une formalité légale, il est nécessaire soit de rappeler à notre mémoire soit d'informer celles et ceux qui viennent de nous rejoindre, l'objet statutaire de notre association, autrement dit, la raison d'être d'AGORA :

« AGORA a pour objet de mettre œuvre une action permettant au plus grand nombre de partager des expériences artistiques et culturelles qui favorisent l'esprit de découverte et d'ouverture, l'épanouissement personnel, le lien social, la tolérance entre les individus.

La mise en œuvre de cette finalité est notamment assise sur 3 objectifs :

-Favoriser les pratiques artistiques et culturelles.

-Soutenir et développer la présence artistique sur le territoire.

-Impulser des dynamiques collectives et partenariales notamment avec les autres associations communales en privilégiant les associations affiliées. »

L'expérience inédite que nous venons de vivre en ce début d'année ne fait que conforter la mission d'Agora : elle est de premier ordre. Le monde qui nous entoure change en permanence, et peut même changer très vite et nous déstabiliser, et de ce fait, cultiver les liens qui nous unissent et en créer de nouveaux me paraît prioritaire. Et même s'il faut souhaiter que ces ambitions soient le plus large possible, l'échelle de la commune me paraît très pertinent. Probablement encore plus dans le monde de demain. Comme notre commune du Rheu, Agora se transforme particulièrement depuis 4 ans avec une forte augmentation de nos activités et de nouveaux partenariats stimulants avec des structures des champs de l'éducation et du social.

Est-ce qu'AGORA se porte bien ? Il nous semble que oui. Nous terminons 2019 avec 1116 adhérents. Cette année, nous avons lancé de nouvelles propositions comme l'atelier Jeu ainsi que les rendez-vous Le Rheu Danse qui rencontrent un vif succès. L'engagement bénévole n'est évidemment pas en reste. Tout au long de l'année de nouveaux bénévoles nous accompagnent pour vous accueillir lors des différents spectacles proposés ainsi que la fête de la musique par exemple.

Est-ce que les finances se portent bien ? Cette année 2019, notre exercice se conclue à 404 000 € avec un résultat non financier bénéficiaire de 7000€. Je précise bien « non financier » car une partielle bonne nouvelle est venue s'ajouter dans notre litige avec

l'URSSAF. Je vous laisserai découvrir le détail de notre bilan avec la présentation comptable de CER France.

Seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin. Et je crois vraiment que nous allons loin, souvent en dehors les murs, tout cela grâce aussi à tous nos partenaires qui nous soutiennent et avec qui nous collaborons.

Evidemment, aujourd'hui je tiens à remercier **l'équipe municipale** pour son engagement et pour la qualité de nos échanges et de leur écoute. Je suis fier, nous pouvons être fier du chemin parcouru ensemble. Une fois n'est pas coutume, je nous invite tous à être encore plus ambitieux et aller plus loin.

Je tiens à remercier aussi très sincèrement **les services techniques**. Ils sont quasiment de tous les évènements et sont toujours d'une aide bienveillante et précieuse.

Enfin, nous pouvons aussi être très fier des liens que nous tissons, année après année, avec **nos partenaires réguliers** : l'école de musique de La FLUME, la médiathèque, le Quai, le collège et le lycée, et les écoles primaires, mais aussi **toutes les associations affiliées** à Agora : Le Cabestan, Le comité de jumelage Grasbrunn, L'avant-deux, Le Rheu à Vélo, La Cim, Sérénitude et l'association SMILE auxquelles s'ajoutent cette année l'Amicale de Moigné et l'association Le Rheu jardinier. On fabrique du lien, du lien qui a du sens. Mais ne restons pas sur nos acquis, ces liens ont besoin d'être solidifiés et étoffés, et nous allons continuellement viser cet objectif.

D'ailleurs, tous les bénévoles ne s'y trompent pas. Un grand merci à eux pour leur engagement, aux petits et aux grands moments qu'ils ont donnés pour la vie de la cité.

Et évidemment, je ne les ai pas oubliés, comment le pourrais-je, puisqu'ils sont une des richesses de notre association, nous guident humainement avec talent dans nos pratiques culturelles, je remercie **l'ensemble de nos salariés** qui œuvrent chaque semaine pour nous faire progresser et découvrir parfois de nouveaux horizons. Je n'oublie évidemment pas notre équipe administrative de choc qui a connu quelques changements ces derniers temps avec l'arrivée de Maela Lesage fin d'année dernière ainsi que Sébastien Desloges, notre nouveau directeur qui remplace Mathilde Gay depuis mi-mars, en plein début de confinement : autant dire que nous avons un sens aigu de l'accueil ! Et fidèle au poste, notre talentueuse Céline Lefèvre. Je vais les laisser se présenter juste après.

Comme l'année dernière, nous avons souhaité un peu casser les codes, je dois dire que le COVID nous a un peu forcé la main, ce ne sont pas exactement les conditions dans lesquelles nous rêvions de vous accueillir : mais nous nous adaptons.

Agora vient de fêter ses 50 ans, nous allons donc vous mettre un peu à contribution pour esquisser l'évènement qui fêtera cet anniversaire en 2021. Nous vous en dirons plus tout à l'heure.

Je vous remercie de votre attention, et de votre présence. En tant qu'adhérents, vous êtes souverains dans les décisions de l'association. J'aime cette idée d'horizontalité. Je me joins au Conseil d'administration pour vous remercier de la confiance que vous nous avez donné l'an dernier, et aujourd'hui, c'est le moment pour nous de vous rendre des comptes.

Dernière chose, je ne peux que vous encourager à présenter votre candidature et ainsi nous rejoindre au Conseil d'Administration. Nous sommes vraiment riches de nos différences, et nous n'attendons qu'une chose, que vous nous apportiez les vôtres.

Frédéric Pelhate

2) Rapport d'activités 2019

2.1 - LE PROJET ASSOCIATIF



1 116 adhérents *contre 1 090 en décembre 2018 et 746 en octobre 2014*

Chiffre stable depuis 2018 malgré la fermeture du Club nature et patrimoine

La feuille de route tracée lors de l'assemblée générale 2019 concernant la réorganisation de l'équipe administrative de l'association se concrétise. Après le travail sur le « sens » du projet, avec l'enquête sur la vie associative et culturelle menée en 2018, le conseil d'administration et la directrice d'Agora ont poursuivi avec un travail sur les « moyens » et en particulier la réorganisation de l'équipe administrative.

La mutation de l'équipe administrative a commencé en fin d'année 2019 avec le départ de notre comptable Martine Legan, le départ en formation de Céline Lefèvre pour la prise en main de ses nouvelles missions en comptabilité et le recrutement d'une coordinatrice-médiatrice culturelle à 28 heures semaine : Maëla Lesage. Cette embauche représente un gain de dix heures hebdomadaires. L'objectif de 3 temps-pleins restes envisagés à moyen terme en fonction du développement des projets et des ressources afférentes mais aussi en fonction de la stabilité des inscriptions aux activités. Cette nouvelle organisation doit permettre d'être plus présents sur l'accompagnement des projets culturels des habitants, de faire un travail de médiation nécessaire autour de nos activités et d'engager de nouvelles actions notamment en direction des publics éloignés des pratiques culturelles.

Un développement en accord avec le projet synthétisé par les adhérents lors de l'AG 2018 : « *Le projet culturel d'AGORA a pour objet de favoriser le lien social et l'implication des habitants dans leur commune* ».

Concernant les adhésions, en augmentation constante depuis 2015, elles amorcent un ralentissement sur la saison 2019-2020, essentiellement du fait de la fin du Club Nature et Patrimoine composé en 2018-2019 de 66 adhérents et qui n'avait plus de référent bénévole. Un cap générationnel que nous n'aurons pas réussi à éviter en incluant de nouveaux participants pour prendre le relais en douceur. Cette problématique devrait se retrouver en 2021 pour le Club randonnée qui se cherche aussi un nouveau référent. En parallèle de nouveaux groupes se montent tel un club de jeux (L'Agora Dès Jeux) qui vise un public plus jeune avec de nouveaux centres d'intérêts. L'association se doit d'être à l'écoute de ces nouvelles envies et initiatives du territoire tout en soutenant les activités en déclin.

2.2 – LES PRATIQUES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

Les ateliers sont le poumon de la vie associative d'Agora, facteurs de lien social et d'ouverture.

En 2019 : 25 activités adultes et 4 activités jeunesse

4 propositions adulte : cours d'italien, théâtre d'improvisation, danse africaine et Club jeux

Arrêt de l'atelier d'écriture faute de participants suffisants.

1 activité jeunesse : théâtre d'improvisation. Echec du lancement des cours de yoga enfant

1 156 inscriptions en 2019-2020
Contre 1 209 en 2018-2019

→ Baisse suite à l'arrêt du Club nature (66 inscrits)

Taux de remplissage global des cours : 74%

Contre 82% en fin de saison dernière

Baisse due à des lancements de cours pour l'instant fragiles mais que les administrateurs ont choisis de maintenir pour assurer le développement des propositions pour les habitants.

Points saillants

Renouvellement des activités

Comme expliqué en introduction, Agora voit certaines activités originelles se terminer : club randonnées, club nature et patrimoine. Ces responsables bénévoles s'arrêtent sans trouver de successeur. Ceci n'est pourtant pas signe d'un ralentissement des activités de l'association et des initiatives des habitants, puisque d'autres dynamiques se créent.

En 2019 : lancement du club Jeux, les après-midi *Le Rheu danse* qui ont trouvé leur rythme et leur public, le club couture lancé la saison dernière qui confirme son lancement, la proposition de cours d'Italien et de danse africaine et le lancement après plusieurs essais de 2 cours de théâtre d'improvisation (enfant et adulte). D'autres propositions sont à l'étude mais ont besoin de plus d'accompagnement pour voir le jour, ce que devrait permettre l'élargissement de l'équipe administrative. L'objectif fixé également pour 2019, concernant le développement d'activités en journée et de stage, n'a pu voir le jour du fait du travail de renouvellement de l'équipe et cet axe de travail sera relancé pour la saison 2020-2021 une fois la nouvelle équipe en poste.

Baisse de la rentabilité des cours

La saison 2018-2019 a été exceptionnelle pour les activités de pratiques culturelles puisque la tendance d'augmentation des inscriptions s'est amplifiée et que toutes les nouvelles propositions lancées ont rencontré rapidement leur public. Les cours sont arrivés à un taux de remplissage important sur bon nombre de cours (82% sur la totalité).

La saison 2019-2020 revêt une autre couleur puisque beaucoup de cours ont été encore ouverts pour répondre à la demande et maintenu avec des taux de remplissage moyens. De façon mécanique, l'ouverture de cours produit une augmentation des charges financières immédiate (les salaires), alors que les produits (les inscriptions) arrivent petit à petit une fois que ces nouvelles propositions trouvent leur public. Il faut parfois plusieurs années pour cela.

Aussi le remplissage et la rentabilité sont moins importants sur la fin d'année 2019, et l'année 2020 sera plus impactée. Cette situation n'est pas inquiétante et a été anticipée en conseil d'administration déjà en novembre 2018 au moment de la réflexion sur les ressources de l'association et du projet d'embauche. C'est une étape nécessaire pour continuer à proposer de nouvelles activités, répondre aux sollicitations des habitants, le risque financier reste mesuré puisque les années 2018 et 2019 ont justement été bénéficiaires.

Nouveauté 2019

- Les administrateurs ont validé une **nouvelle fiche d'inscription-adhésion** sur proposition de l'équipe. Une fiche unique pour toutes les activités (en dehors de la danse enfant), permettant aux adhérents de remplir moins de document mais également d'avoir un regard d'ensemble sur tous les cours. Cette nouvelle fiche a été accueillie positivement par les adhérents.
- En juin 2019 des **portes ouvertes** ont été organisées permettant de tester gratuitement certaines activités. Les propositions ont été prioritairement les nouveautés prévues pour la saison 2019-2020 mais aussi les cours ayant besoin de plus d'accompagnement pour trouver leur public. Ces portes ouvertes ont pour objectifs de déclencher des inscriptions avant l'été et donc désengorger la période d'inscription de septembre. Le retour des portes ouvertes a été très positif que ce soit pour les intervenants, les adhérents que pour le côté inscription. 115 personnes ont bénéficié de ces cours et 62 personnes se sont inscrites ensuite ou ont modifié leur premier choix d'inscription.
- Enfin en juin **un sondage** a été envoyé à tous les inscrits aux activités pour avoir leurs retours, leurs attentes et idées. Le sondage a reçu 10 % de retours, très positif globalement sur la

51 bénéficiaires SORTIR

(38 en 2018-2019)

+ **Nouveau dispositif** pour les jeunes de 18 ans : Agora inscrit ses activités dans le cadre du PASS CULTURE.

qualité des propositions, des retours plus critiques concernant les locaux et soucis de chauffage et ménage.

Concernant la réflexion sur la grille tarifaire des activités, le sujet n'a pas abouti en 2019 et reste à l'ordre du jour des réunions de travail du Conseil d'administration fortement mobilisé en fin d'année avec le recrutement d'un nouveau directeur après l'annonce du départ de Mathilde Gay.

En parallèle des ateliers hebdomadaires, les adhérents des activités ont porté de nombreuses initiatives :

→ Le festival Les Scènes nomades, porté par la Troupe du 20h15 s'est déroulé le 1er et 2 février avec un remplissage conforté par rapport à la dernière édition. (CF partie 5) Voyage des ateliers arts plastiques à Paris en janvier pour visiter les expositions en cours, avec un bus complet. Retours très positifs des nouveaux participants, notamment un public familial issu du nouveau cours parents-enfants. Expositions de fin d'année des activités : sans accès à la salle d'exposition de l'Autre Lieu pour toutes les activités, les adhérents des ateliers arts plastiques, aquarelle et club photo se sont quand même mobilisés pour proposer des expositions du 24 mai au 31 août dans le Hall de la Mairie, aux Perrières et à l'Autre Lieu. Pour sa saison sans spectacle l'activité Danse Classique et Jazz a organisé des évaluations permettant aux élèves d'avoir une échéance de fin d'année. D'autre part, une sortie a été organisée à l'automne 2019 au cinéma pour la retransmission des ballets de l'Opéra de Paris.

2.3 - LA SAISON CULTURELLE :

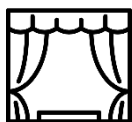
Enjeux de la saison culturelle d'AGORA

La saison culturelle est pluridisciplinaire et tout-public avec des propositions accessibles dès la petite enfance. C'est une invitation à se retrouver pour se divertir, mais aussi pour réfléchir, échanger et contribuer activement à nos vies de citoyens.

Elle est conçue pour être un maillon complémentaire des structures culturelles du bassin rennais : proposer des premiers rendez-vous pour de jeunes spectateurs, travailler avec des publics peu mobiles ou qui ne poussent pas la porte des institutions, décroquer les espaces et les idées.

Nous nous appuyons quand c'est possible sur de grands rendez-vous métropolitains, qui sont pour nous structurants et toujours enthousiasmants comme le festival Marmaille ou Ay-roop.

Ce travail se construit toujours dans un souci de complémentarité et de co-construction avec les partenaires locaux. A ce titre la commission culturelle intègre depuis 2018 Véronique Specht et Richard Couaillet, tous deux professeurs au Lycée T. Monod respectivement dans les sections agricoles et générales. Cette collaboration permet de construire les projets ensemble en amont, comme nous le faisons déjà avec le collège présent également au sein de la commission.



**10 propositions en 2019
pour**

- 2 soirées théâtre tout-public + 3 scolaires
- 3 soirées cinéma
- 3 soirées concert ou théâtre vocal
- 1 soirée danse tout-public + 1 scolaire
- 1 soirée cirque

Points saillants

Rythme de programmation et fréquentation

Retour à un nombre de proposition plus classique par rapport aux saisons précédentes. L'augmentation remarquée en 2018 était dû au projet mené en partenariat avec Ay-roop et l'Amocas qui a fait gonfler exceptionnellement le nombre de lever de rideaux. Globalement la saison 2018-2019 a été exceptionnelle du fait de nombreux projets partenariaux : Festival Ayroop, résidence mutualisée avec *Engrenage*, projet à l'année de création collective avec Marion Rouxin, l'école de musique de la Flume et le Lycée T. Monod. La saison 2019-2020 voit un retour à rythme de programmation plus classique, et un certain recule par rapport aux propositions scolaires du fait des incertitudes

concernant la disponibilité de la salle G. Brassens au moment de la finalisation de la saison en mai 2018.

L'augmentation de la fréquentation sur l'année 2018 (79% de remplissage) est un peu moindre (71 % en 2019), mais toujours supérieur à la moyenne des 10 dernières années plutôt autour de 65 %.

On constate un ralentissement sur l'automne 2019. Le manque de couverture Ouest France sur cette période nous a été dommageable.

Projets proposés autour de la saison culturelle :

- Des séances scolaires ont été proposées pour les spectacles suivant : *Le Bal à Boby* avec l'élémentaire la Gabillais en mars 2019 à l'Ecole de musique de la Flume, *Ping Pong de la vocation* par les Tréteaux de France avec le Lycée T. Monod.
- Autour de la venue dans la saison culturelle de Marion Rouxin et Edouard Leys et dans la continuité du projet mené avec Matzik en 2018, Agora a fédéré le Lycée T. Monod et l'école de musique de la Flume pour la réalisation d'un projet d'action culturelle. Ainsi des élèves de seconde ont suivi des ateliers d'écriture et de chant avec les artistes pendant l'année sur la thématique de l'égalité fille-garçon. D'autre part l'ensemble à cordes intergénérationnel de la Flume a travaillé sur des arrangements des morceaux de Marion Rouxin. Ce travail a donné lieu à une restitution en première partie du concert en avril 2019. Ce projet a été financé pour la première fois pas la Drac Bretagne au titre de l'appel à projet « Education artistique et culturelle » (dossier porté administrativement par l'Ecole de musique). Cette année de création collective a reçu un retour très positif des élèves, de l'équipe enseignante, des artistes et du public. La qualité et l'engagement des élèves le jour de la restitution a créé une atmosphère particulièrement enthousiaste et bienveillante le jour de la représentation.
- Autour des séances scolaires proposées pour le spectacle *Ping Pong*, un projet d'ateliers théâtre et philosophie a été organisé avec le Lycée T. Monod. Ce spectacle traitant de la thématique de la vocation était particulièrement pensé pour ce travail. D'autre part, les Tréteaux de France mènent à l'année des actions spécifiquement autour de thématique philosophique. Un projet qui faisait sens particulièrement pour la nouvelle spécialité « Philosophie et humanité » issue de la réforme des apprentissages.

2.4 - ACCOMPAGNER LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE

AGORA poursuit son action qui vise à valoriser la vie associative et à accompagner les associations rheusoises principalement à travers la réalisation du Guide associatif et l'organisation du Forum en partenariat avec le Sporting-club du Rheu. Un accompagnement qui est renforcé pour les associations affiliées avec un relais en communication et un soutien sur certains évènements.

- **Une nouvelle association affiliée** : l'association SMILE. L'association a pour but de mettre en place un festival de musique fin août sur la commune du Rheu. Le projet a reçu le soutien de la commune via l'appel à projet Le Rheu ville musicale.
- **La gestion des locaux continue de s'amplifier** à la fois avec l'augmentation des activités d'Agora et aussi de l'accueil d'activités extérieures ou de réunions. Ceci occasionne plus de gestion au quotidien : 773 prêts de salles (contre 490 en 2018), soit environ 1 870 heures de présence hors activités Agora (contre 1 117 en 2018). Ceci s'explique par l'activité de cours de français adulte lancée à l'automne 2018 mais impactant l'année 2019 sur son entièreté. De même pour l'accueil des activités menées aux Ajoncs Fleuris par la Longère-CIAS Ouest ou Les Gens Heureux.
- 24 associations accueillies sur le Forum des associations (en plus du Sporting, Agora et Mairie)
- 4 750 guides associatifs distribués dans les boîtes aux lettres grâce au concours de la ville du Rheu

Outre la réédition des outils habituels nous n'avons pas développé de nouvelles actions concernant l'accompagnement associatif. Cependant les relations partenariales se poursuivent :

- - Plusieurs évènements ont été organisés avec le Rheu'Z'amap, l'association Vins et terroirs ou encore le Comité de jumelage Le Rheu-Grasbrunn.
- - La convention signée avec les Gens Heureux pour la mise en place de cours d'informatique débutants proposés par le Club des mordus se poursuit.
- - L'association des commerçants Cap Le Rheu participe au Carnaval. De nombreux échanges se font pour du matériel, du prêt de salles et de la mise en réseaux.
- Sur l'été 2019, dans le cadre du plan canicule, Agora a proposé à la commune de prolonger l'ouverture des locaux en juillet pour accueillir en particulier les seniors isolés, la température de locaux étant particulièrement clémente. Une action plus anticipée et co-construite avec le CIAS-La Longère, la commune et les Gens Heureux a été organisée sur l'été 2020.

2.5 – LES EVENEMENTS CULTURELS

Tous les ans, Agora coordonne la conception et la mise en place d'évènements culturels : Le Carnaval et la Fête de la musique, mais aussi le Prix ado départemental des arts plastiques avec l'Espace jeunesse le Quai.

En parallèle, l'association soutient ses activités dans la mise en place de projets tels que les bourses aux vêtements, les puces des couturières ou encore tous les deux ans les *Scènes Nomades*, festival de théâtre amateur chez l'habitant, outre les projets de fin d'années (expositions, spectacles de danse et de théâtre...)

Ces évènements sont une partie importante du projet d'AGORA parce qu'ils touchent largement les rheusois qui ne viennent pas spontanément sur nos activités ou sur la saison culturelle. Concernant le carnaval et la fête de la musique particulièrement, ce sont des moments de fête dans l'espace public, où tout le monde se retrouve autour d'un rendez-vous culturel. Ces moments fédèrent aussi les énergies côté bénévoles. Des temps de rassemblement d'autant plus importants que nous n'avons pas de lieux qui nous permettent de nous retrouver facilement autour de propositions culturelles dans des jauges importantes.

Bilan évènement 2019 :

❖ *Le Rheu danse*

A l'initiative d'adhérents de l'activité « Danses rock-salon-latines », Agora porte depuis 2018 des après-midis dansants environ un dimanche par mois. Cette année 6 séances ont été proposées (4 en 2018) réunissant 481 danseurs et danseuses.

Cette année, en raison de la qualité du sol, le Centre administrative a été préféré au Quai. Ces moments conviviaux ont vite trouvé leur public dans le réseau danse de la métropole, mais le groupe organisateur se mobilise pour rassembler particulièrement les rheusois, ainsi des initiations sont proposées à chaque séances en début de séance pour accueillir les débutants.

❖ *Le Carnaval – samedi 16 mars 2019*

Le travail de préparation s'est très bien passé et a mobilisé de nombreux partenaires. La thématique retenue, « En avant la musique », a permis de mobiliser les partenaires scolaires mais aussi l'école de musique de la Flume.

Les ateliers périscolaires ont largement participé en réalisant des décors grâce au concours des agents municipaux et à la coordination de l'équipe Léo Lagrange ouest. Une classe de l'école élémentaire de la Gabillais a créé une chorale pour l'occasion. Les ateliers arts-plastiques de Philippe Saulnier ont réalisé le traditionnel Bonhomme Carnaval. Enfin la classe d'accordéon de l'école de musique a fait une intervention remarquée sur place.

Les grandes structures musicales à manipuler par le public ont connu un beau succès. C'est l'Apel Ste Marie qui a tenu la buvette sur cette édition.

La difficulté sur le carnaval n'est pas tant de mobiliser le public, car c'est un évènement attendu qui fonctionne bien si le temps le permet, par contre il est toujours compliqué de trouver des bénévoles.

Les parents souhaitent vivre le carnaval avec leurs enfants et il est donc toujours compliqué de trouver du monde pour sécuriser le défilé et participer à l'installation du site.

❖ ***Le Prix ado départemental des arts plastiques – Avril-mai 2019***

Pour cette édition 37 jeunes de 17 communes du département ont déposé des œuvres.

D'autre part 4 équipements ont participé en tant que lieu de dépôt et 5 ont reçu l'exposition itinérante. Globalement les partenariats se stabilisent, que ça soit avec les structures lieu de dépôt des œuvres ou lieux d'accueil pour l'exposition itinérante. En revanche le travail avec le public jeunesse n'a pas pu se dérouler de façon qualitative étant donné le manque de moyen humain. Pour cette édition, il n'y a pas eu d'accueil de service civique, l'équipe a géré en interne la coordination avec l'aide d'une personne en CDD en renfort en fin de saison et donc a minima dans l'attente de la réorganisation des équipes. La baisse de la participation due au changement de calendrier en 2018 n'a pas été endiguée sur cette édition. Pour autant, la qualité, la diversité des propositions étaient au rendez-vous. Les temps de rencontre avec les jeunes lors du vernissage et les retours sur l'exposition itinérante sont très positifs.

L'arrivée de Maëla Lesage qui reprend de façon pérenne la coordination des projets dont le Prix ado va permettre de relancer le projet pour l'édition 2020.

❖ ***La Fête de la musique – samedi 22 juin 2019***

L'édition 2019 a connu un beau succès public renforcé par un temps exceptionnel après un mois de mauvaise météo. Les rheusois étaient donc contents de profiter de cet événement dans l'espace public et de se retrouver avant l'été. L'ambiance a été comme toujours très conviviale et familiale. Les retours concernant la qualité musicale des propositions et leur diversité sont bons également. L'appel à groupe collectif fonctionne toujours bien même si comme toujours sur cet événement, l'engagement des groupes amateurs peut connaître des rebondissements. Nous avons dû procéder à des remaniements de programmation de dernière minute comme en 2018.

Le bilan est moins positif sur l'accueil des groupes et la présence bénévole. Nous avons changé d'organisation en 2016 concernant la restauration des musiciens, après le retrait du projet d'Évasion gourmandes, association qui assurait une buffet qualitatif à un coût associatif. Sans cette collaboration, n'ayant ni compétences en la matière, ni matériel et cuisine et pas non plus les bénévoles en nombre suffisant, nous n'offrons plus qu'une galette aux musiciens sans lieu dédié pour se retrouver. C'est un point à améliorer pour les éditions suivantes mais à ce jour nous n'avons pas trouvé de satisfaisante avec nos moyens humains et nos contraintes logistiques et financières.

❖ ***Les Scènes Nomades – 1^{er} et 2 février 2019***

Sur deux jours, six salons se sont transformés en lieux de spectacles autour de formes très variées : de la danse au théâtre musical en passant par le seul en scène plus classique. Une compagnie de clown est aussi intervenue sur le marché. Le changement de période (février à la place de mai) a été bien accueilli puisque la fréquentation a été en hausse sur cette édition.

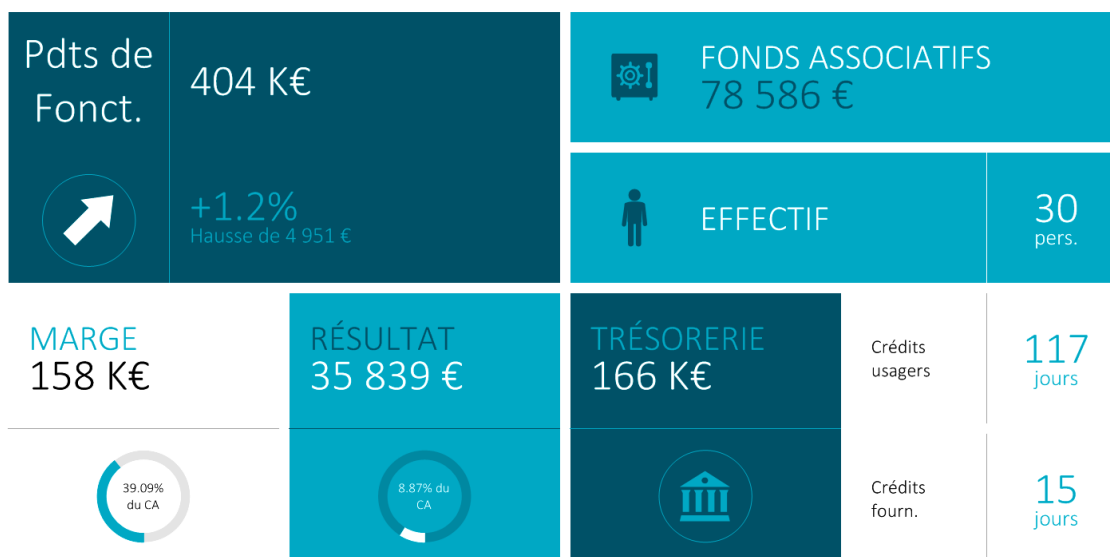
En revanche, du fait de la réquisition de la salle des Ajoncs Fleuris, le lieu permettant de rassembler toutes les troupes et le public n'a pas pu se mettre en place.

3) Présentation des comptes 2018 et rapport du commissaire aux comptes

Monsieur Nicolas BESNARD du cabinet CER-France, qui accompagne la comptable de l'association, Céline LEFEVRE présente le compte de résultat et le bilan 2019.

3.1 COMPTE DE RESULTAT

VOTRE ASSOCIATION EN QUELQUES CHIFFRES

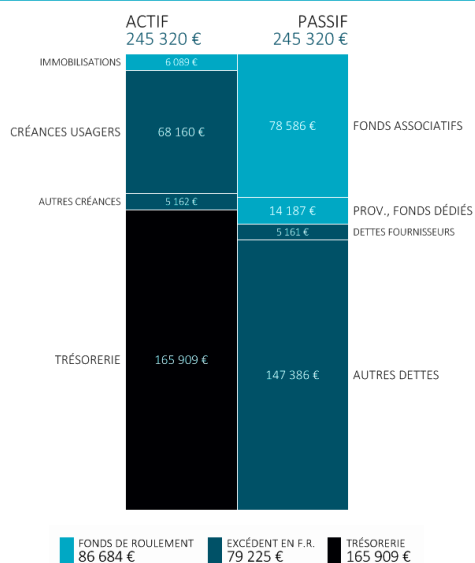


Avec 422 419€ de charges et 429 893€ de produits, le résultat d'exploitation 2019 s'élève à 7 474€ (résultat courant non financier, de 6 898€ et résultat financier de 576€). Le Résultat de l'exercice se monte à 35 839€. Il reprend le résultat exceptionnel : + 28 364€, (principalement : 26191 Urssaf + Dons 2099€ my phones stores).

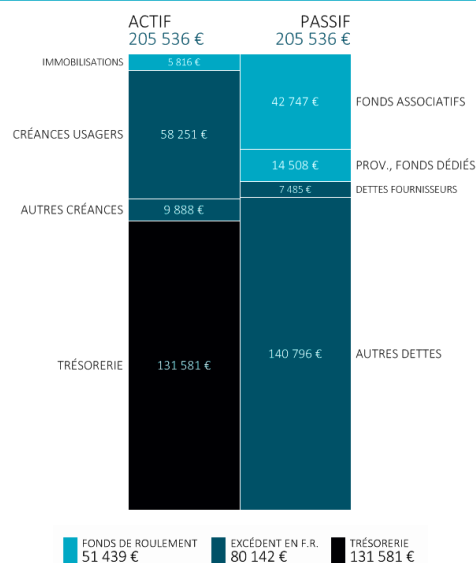
Frédéric PELHATE ajoute que le retour des 26 191€ d'indemnités de l'Urssaf (concernant la réduction Fillon de notre affaire prise abusivement) ne représente pas un gain mais un remboursement d'une dépense indue payée il y a 4 ans.

3.2 - BILAN

BILAN AU 31/12/2019



BILAN AU N-1



ÉVOLUTION STRUCTURELLE

	2019	N-1	Évolution
Fonds de roulement	86 684 €	51 439 €	+68.5%
Excédent / Besoin en F.R.	-79 225 €	-80 142 €	+1.1%
Trésorerie	165 909 €	131 581 €	+26.1%

Concernant le Bilan, le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement génèrent une trésorerie de 165 909€. Le fonds de roulement de l'association permet de couvrir 21,65% de vos charges d'exploitation, soit 2,6 mois. En n-1, ce ratio était à 1,5 mois en N-1

3.3 COMPARAISON AVEC LE BUDGET PREVISIONNEL

Sébastien DESLOGES, revient sur les différences entre le Budget prévisionnel 2019 et le Compte de résultat 2019.

Concernant les dépenses de fonctionnement :

- **Le poste « honoraires »** est plus important que prévu en raison des honoraires d'avocat qui ne pouvaient pas être anticipés (1^{ère} instance, appel pour un total de 4 289€ dans l'affaire Urssaf)

Charges de personnel

- Surcoût sur les postes de Martine Legan partie un mois plus tôt que prévu en décembre 2019 et de Maela Lesage arrivée en novembre 2019 (prévu initialement en janvier 2020).
- Poste formation plus important : Céline a commencé une formation importante sur 2019 toujours du fait de cette réorganisation qui est arrivée plus tôt que prévue

En ce qui concerne les produits

- Nouveau sponsor (sur 3 ans)
- Des reprises sur les retraites et les congés en particulier du fait du départ de Martine (qui compense d'ailleurs le coût de son départ).
- Plus de prise en charge de frais de formation que prévue (cela suit l'augmentation des charges en formation)

En ce qui concerne les activités

- Augmentation des charges du fait du lancement de cours en octobre 2019 essentiellement sur 2 activités : « Bien-être » avec Marie Noelle, et nouveaux cours danse en ligne.
- De façon mécanique l'augmentation des inscriptions sur la saison 2018-2019 continue d'impacter l'année 2019 avec des recettes toujours en hausse. Par contre le maintien de beaucoup de cours peu remplis sur le début de saison 2019-2020 fait que la rentabilité des cours baisse fortement sur la fin d'année 2019.

En ce qui concerne les événements et l'accompagnement à la vie associative et locale :

- Le Prix ado voit ses charges augmenter mais c'est « artificiel ». Jusqu'ici nous n'enregistrons pas la convention avec notre Sponsor le Géant des Beaux-arts (1671€). Elle est intégrée maintenant en charges et en produits.
- Scènes nomades : budget revu un peu à la baisse en fonction du nombre de spectacle moins important (pas de lieu « QG » avec une prog puisque nous n'occupons plus les Ajoncs Fleuris)
- Côté « Produits » à noter l'augmentation des recettes de la Bourse aux vêtements par rapport au prévisionnel et la buvette record de la Fête de la musique du fait de la chaleur.

3.4 - RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

M. Collet, commissaire aux comptes, rappelle le cadre de sa mission : donner son opinion sur les comptes, apporter une justification, une explicitation de la comptabilité, vérifier la conformité et la

concordance de la présentation des comptes. En conclusion M.Collet certifie sans aucune réserve que les comptes présentés à l'assemblée générale sont réguliers et sincères.

4) Résolutions soumises au vote pour la partie statutaire :

- 1 – Approbation du compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 27 avril 2019
- 2 – Rapport Moral du Président
- 3 – Approbation du rapport d'activités 2019
- 4 - Après présentation des rapports et des comptes 2019, l'AG approuve-t-elle et donne-t-elle quitus aux administrateurs pour l'exercice écoulé ?
- 5 – Approbation du rapport du Commissaire aux Comptes
- 6 - Élection du Commissaire aux comptes suppléant M. Guérin, membre du cabinet Collet

Le président Frédéric Pelhate procède à la désignation des scrutateurs : Mme Lefèvre et Lesage.

A noter : des adhérents étant arrivés en cours de séance, le total des voix exprimées à changer entre l'approbation du compte-rendu en début de séance et les résolutions et l'élection des administrateurs.

→ **Les 6 résolutions sont adoptées à l'unanimité soit 62 voix pour.**

II) Délibération sur les réponses à apporter aux demandes de remboursement des adhérents suite à la crise COVID 19

1) Rappel du contexte

Sébastien DESLOGES rappelle le contexte. *Le 13 mars débute le confinement et la fermeture des salles municipales. Des activités distancielles sont proposées pour presque toutes les disciplines mais dans des formes et des volumes très différents du fait des contraintes personnelles, techniques et intrinsèques à la discipline. Au mois de juin le déconfinement progressif permet de proposer des activités en extérieur par groupes de 10 maximum (chant, yoga, Qi Gong, danse africaine, arts plastiques...). Début Juin l'équipe administrative rédige un premier plan de reprise pour proposer des cours dans les locaux municipaux dans la limite de 10 personnes maximum.*

COURS ANNULÉS ET MAINTENUS	NB COURS	%	MONTANT DES COURS CONCERNES (1144 INSCRITS)	%
Totalité des cours du trimestre	872 cours	100%	62 233 €	100%
Cours maintenus (distanciel, extérieur)	466 cours	53%	34 534€	56%
Cours annulés sans aucune proposition	406 cours	47%	27 699€	44%

Toutes les activités ont pu faire des propositions à l'exception de l'Art floral et du théâtre enfant.

Sur les 872 cours du trimestre :

- 466 cours (53% du nb de cours et 56% du montant des inscriptions) ont été assurés sous des formes diverses en distanciel avant le moins de juin (visio, échanges collectifs ou individuels) et en présentiel à partir de début juin (cours en extérieur puis dans les locaux avec jauge réduite)

- 406 cours (47% du nb de cours et 44% du montant des inscriptions) ont été annulés sans propositions du fait des contraintes liées aux disciplines, et des contraintes liées aux locaux et aux jauges

Pendant la période Agora a

- Maintenu à 100% les salaires des 20 intervenants professionnels (CDI dans le cadre de la convention Nationale de l'animation).
- Mise en place de l'activité partielle uniquement sur les heures de cours n'ayant pas fait l'objet de propositions distancielles ou présentiels (70% du salaire Brut des heures annulées hors annualisation)

Frédéric PELHATE souligne la mobilisation et l'inventivité exceptionnelle des professeurs, intervenants et bénévoles : défis, visites virtuelles, cours en extérieur, dans les jardins chez les privés, propositions. Il précise également que l'aide de l'État est basée sur les heures de cours ce qui n'inclut pas l'annualisation des contrats des intervenants (Convention de l'animation) qui ont un salaire mensuel stable y compris pendant les vacances scolaires et les congés d'été.

	NB COURS	%
Dépenses Salaires Activités Agora 2^{ème} trimestre	63 967€	100%
Aide de l'État (Activité partielle 70% du salaire Brut des heures de cours annulés)	14 178€	22%

2) Impacts:

Si l'on prend en compte les 14 178€ d'aide de l'État (Activité partielle Mars-Juin), le déficit prévisionnel sur l'exercice 2020 est évalué soit à:

- -45 000€ Si le remboursement total du trimestre est appliqué
- - 11 000€ Si le remboursement des cours annulés est retenu

À noter : Les subventions des projets non réalisés ont été versées par la mairie sur 2020 (Carnaval, fête de la musique, parcours de spectacle, spectacle de danse). Elles seront reportées en 2021 et ne seront pas sollicitées à nouveau

À signaler : d'autres impacts ont peut-être été sous évalués dans ce calcul :

- Événuels autres remboursements de cours sur la fin d'année
- Baisse de recettes (billetterie de spectacles, événements)
- Dépenses en fourniture (déjà près de 800€ engagés en gel, fournitures de nettoyage etc.)

3) Objectifs:

Frédéric PELHATE explique que face à ces éléments le CA a souhaité :

- Créer les conditions pour que la pérennité de l'association ne soit pas en danger
- Prendre en compte les difficultés budgétaires des uns et des autres : (Famille avec 3 enfants inscrits = montant peut s'élever à 150 €, un adulte sur 2 cours = montant de 100€)
- Prendre en compte la réalité de ce qui a été mis en place par l'association et les intervenants
- Prendre en compte l'avis des personnes qui ne souhaitent pas demander de remboursement

4) Propositions du CA :

- Écarter le remboursement total du trimestre (pérennité, décalage avec l'activité)
- Retenir le remboursement sur la base des cours annulés :

	Points positifs	Points négatifs
<p><u>1 – Remboursement basé sur le calcul individuel des cours annulés</u> Certains sont remboursés de 2 cours d'autres de 8 ou 10. (RBST entre 15€ et 73€ par personne)</p>	Correspond à la réalité de l'activité de ce qui a été mis en place	Le traitement des remboursements est plus individuel et lourd à traiter; Le comptage des cours peut être sujet à débat (changement d'horaire, indisponibilités, jauges limitées...)
<p><u>2 – Remboursement de 45% du montant des cours du trimestre</u> Tout le monde est remboursé à hauteur de 45% de son trimestre (RBST entre 15€ et 48€ par personne)</p>	Traitement beaucoup plus simple et qui n'expose pas à débat sur la base du montant (changements d'horaires, modalités...)	Correspond à une moyenne dont le total est égal au montant des cours annulés. Ce montant moyen va favoriser certains et défavoriser d'autres

5) Modalités de mise en œuvre :

- 1 – Formulaire à remplir et à retourner (avec nom, discipline...). Permet à ceux qui ne souhaitent pas de ne pas faire la demande
- 2 – A partir du 15 septembre et jusqu'au 30 novembre
- 3 – Remboursement à partir de 15€
- 4 – Virement bancaire uniquement

7) Questions / réponses

« Où est la notion de collectif et de solidarité dans cette proposition ? »

Frédéric PELHATE et Sébastien DESLOGES précisent que les propositions présentent un point d'équilibre entre l'effort de l'association (proposition de remboursement) et de l'adhérent (remboursement partiel ou non demande). La non demande sera rendue possible et elle s'apparentera à une forme de soutien de l'association.

« Il sera important de rendre lisible cette possibilité lors de la communication. »

Frédéric PELHATE répond que en effet un courrier d'accompagnement du formulaire de remboursement est prévu. Il devra en effet expliquer que le non remboursement est une manière de soutenir l'association qui par ailleurs a fait le choix de maintenir les salaires à 100% des salariés intervenants.

Le remboursement individuel va créer de grandes différences de traitement entre les adhérents alors que les annulations sont liées à des facteurs externes (type de discipline, capacité des lieux, recommandations sanitaires etc.).

Frédéric PELHATE précise qu'en effet la proposition basée sur une moyenne cherchait à proposer un autre modèle. En revanche cet autre scénario ne correspondra pas forcément à la réalité de ce que l'adhérent aura eu comme proposition. Il sera remboursé autant que son cours aie eu 2 cours ou 10 cours proposés.

8) – Proposition d'intégrer les modalités de remboursement au Règlement intérieur

Sébastien DESLOGES Propose des ajouts au règlement intérieur pour intégrer les conditions de remboursement et les conditions de remboursement liées au contexte exceptionnel. Les deux premiers chapitres sont déjà connus des adhérents car ils sont présentés au moment de l'inscription et sont précisés sur le site internet (excepté le passage 3). En revanche ces éléments ne figurent pas dans le

règlement intérieur. Ce dernier chapitre permettrait de soumettre au CA uniquement les cours annulés sans aucune proposition de contenu.

1) Cours d'essai :

Vous avez le droit à 2 cours d'essai à partir du début de l'activité et à la suite desquels l'inscription devient définitive. À la fin de ces cours d'essai ET avant le 3ème cours, vous pouvez demander le remboursement de votre inscription si l'activité ne correspond pas à vos attentes. L'adhésion à Agora reste acquise dans tous les cas. *début de l'activité : semaine 38 – inscription en cours d'année : nous consulter.*

2) Demande exceptionnelle de remboursement

Hors de ce cadre, les remboursements ne peuvent se faire qu'à titre exceptionnel avec l'aval du bureau de l'association AGORA qui en étudie chaque demande. Celle-ci doit se formaliser par une explication manuscrite adressée soit par voie postale à AGORA soit par mail à agora-lerheu@wanadoo.fr accompagnée de tout justificatif nécessaire (médical...). Selon les cas, votre requête peut aboutir sur un refus, un avoir ou un remboursement.

3) Evènements exceptionnels

En fonction du contexte sanitaire, les conditions d'accueil pourront évoluer. Les professeurs seront susceptibles d'adapter leur enseignement aux consignes nationales et pourront proposer des formes diverses pour maintenir les cours. Ces propositions pourront être présentielle (en extérieur) ou distancielles (visio conférences, échanges individuels, propositions de contenus numériques ou papier...). Le CA étudiera uniquement les modalités de remboursement des ateliers n'ayant donné lieu à aucune proposition présentielle ou distancielle.

Échanges :

En ce qui concerne le dernier passage, ne serait-il pas plus pertinent de rendre le passage moins restrictif ?

Ghislaine HEITZ propose de démarrer le paragraphe ainsi : « En fonction d'évènements exceptionnels et indépendants de notre volonté... »

9) Délibérations concernant les modalités de remboursement et le règlement intérieur

L'Assemblée générale (69 voix pouvoirs inclus) procède au vote à bulletin secret :

- 12 voix pour le scénario 1 : Remboursement individuel des cours annulés
- 53 voix pour le Remboursement à 45% du montant du trimestre de chaque adhérent sur demande
- 2 abstentions
- 2 bulletins nul

III) Election des administrateurs.trices

Deux membres du conseil d'administration sont en fin de mandat : Frédéric PELHATE et Martine LUCAS.

Administrateurs qui sollicitent le renouvellement : Frédéric PELHATE

Nouvelles candidatures dans le collège des membres d'activités : Aucune

Nouvelles candidatures dans le collège des membres adhérents : Virginie GUÉGUEN (actrice culturelle impliquée en tant que bénévole dans le secteur des musiques actuelles, nouvellement arrivée d'Orléans), Dominique ROBLOT, Bernadette DELAVault (qui était membre remplaçante en intérim depuis fin 2019), Françoise QUILLEC.

Proposition des représentants des associations affiliées : Martine LUCAS étant en fin de mandat et ne souhaitant pas le renouveler, Serge LEFEUVRE (association Cabestan) et Louis VOISIN (Le Rheu Jardinier) se proposent comme représentant et représentant suppléant des associations affiliées.

➔ **Le vote a lieu à bulletin secret. Tous les candidats sont élus. Frédéric PELHATE (67 voix) Virginie GUÉGUEN (68 voix), Dominique ROBLOT (66 voix) Bernadette DELAVault (59 voix), Françoise QUILLEC (65 voix)**

IV) Échange créatif pour préparer les 50 ans d'Agora

Sébastien DESLOGES rappelle que L'association fête ses 50 ans le 26 juin 2021. Il présente le programme de la journée :

- 9h-17h : Parcours de spectacle avec le collectif d'artistes de théâtre d'objets Jungle
- 17h-20h : Championnat du monde d'Agora (défis et valorisation des activités d'Agora)
- 20h : Création collective, restitution du projet avec la cie de percussions corporelles Toumback qui réunira des danseurs d'Agora, des musiciens de la FLUME et des lycéens de Théodore Monod
- 20h45 : Cabaret Percussif

Maela LESAGE précise l'objet du petit atelier créatif : échanger par groupes de 3 sur les 3h consacrés aux activités d'Agora et définir ce qui fera la réussite de la journée en répondant aux 3 questions :

- *J'imagine un défi fou entre 2 disciplines :*
- *J'imagine une création collective*
- *La journée sera réussie si :*

Un petit questionnaire individuel a été distribué et viendra composer une mosaïque d'anecdotes, d'histoires et de perceptions d'Agora vu par l'œil des adhérents

Ces réponses viendront orienter et nourrir la construction de cette journée.

Le président remercie les adhérents et partenaires présents et clôture l'assemblée générale.

La secrétaire de séance
Sébastien DESLOGES



Le président
Frédéric PELHATE

